

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
MAIRIE DE SAINT MARS LA REORTHE**

L'an deux mille vingt-six, le dix juin à vingt heure, le conseil municipal de la commune de **SAINT MARS LA REORTHE**, légalement convoqué le 04/06/2026 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Patrice BERTRAND, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice** : 15

**Conseillers présents** : Patrice BERTRAND, Laydie PASQUIER, Aurélien GIRAUDON, Charlotte de VILLIERS, Virginie AUDUREAU, Sylvie CAILLAUD, Emilie DESLANDES, Alexandra FONTENEAU, Yannis LIBAUD, Vincent MICHEL, Jean-Jacques MOURGEOTTE, Christine NAULIN, Raphaël PIET, Cyril RAUTURIER.

**Conseiller excusé** : Pierre GABARD

**Secrétaire de séance** : Sylvie CAILLAUD

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.

-----  
**2026-44-03 – DESIGNATION DE REPRESENTANTS AU CONSEIL LOCAL MAINE ET SEVRE – VENDÉE EAU**

Monsieur le Maire rappelle que la Communauté de Communes du Pays des Herbiers a transféré la compétence eau potable à Vendée Eau.

Les statuts de Vendée Eau prévoient que les Communes sont associées à la gestion de l'eau potable via des Conseils Locaux, organes consultatifs territorialisés qui se réunissent à minima une fois par an.

Les Conseils Locaux sont informés des grandes décisions de Vendée Eau et de la vie du Syndicat, mais aussi de l'action de Vendée Eau sur leur territoire (travaux en cours sur les réseaux et ouvrages de production et de distribution, contrats de territoire, périmètres de protection des captages d'eau ...).

En outre, les Conseils Locaux font part à Vendée Eau d'informations ou remarques sur la gestion du service public de l'eau potable localement.

Les Communes sont représentées au Conseil Local par un délégué titulaire et un délégué suppléant.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (14 voix « Pour ») :

**DECIDE**

Article unique : de désigner Charlotte de VILLIERS (délégué titulaire) et Raphaël PIET (délégué suppléant) pour représenter la commune au sein du Conseil Local Vendée Eau « Maine et Sèvre ».

Le Secrétaire de séance,  
Sylvie CAILLAUD



Le Maire,  
Patrice BERTRAND

